



## Perspectives chinoises

77 | mai-juin 2003  
Varia

---

# La préfecture autonome des Coréens de Yanbian : une ouverture frontalière aux multiples enjeux géopolitiques

Sébastien Colin

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/104>  
ISSN : 1996-4609

### Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2003  
ISSN : 1021-9013

### Référence électronique

Sébastien Colin, « La préfecture autonome des Coréens de Yanbian : une ouverture frontalière aux multiples enjeux géopolitiques », *Perspectives chinoises* [En ligne], 77 | mai-juin 2003, mis en ligne le 03 novembre 2006, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/104>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Tous droits réservés

---

# La préfecture autonome des Coréens de Yanbian : une ouverture frontalière aux multiples enjeux géopolitiques

Sébastien Colin

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Travaillant sur la politique frontalière chinoise en Asie du Nord-Est, nous avons étudié comme boursier du ministère des Affaires étrangères à l'Université Normale du Nord-Est de Changchun (Jilin) entre septembre 2000 et juillet 2001 et nous sommes rendu à plusieurs reprises dans la préfecture autonome des Coréens de Yanbian. L'auteur souhaite remercier le CEFC pour le financement de ses dernières visites à Yanbian et en Corée du Sud effectuées au cours de l'été 2002 ainsi que toutes les personnes qui ont donné leur avis sur les versions antérieures de cet article.

- 1 Le 3 septembre 2002, la préfecture autonome des Coréens de Yanbian célébrait le cinquantième de sa création.
- 2 Située dans la province du Jilin, Yanbian est la seule des trente préfectures autonomes, que compte la République populaire de Chine, à se situer dans le Nord-Est du pays<sup>1</sup>. D'une superficie de 42 700 kilomètres carrés, elle est l'unité administrative la plus vaste du Jilin ; elle est subdivisée en six municipalités, Yanji, Longjing, Helong, Tumen, Dunhua et Hunchun, et en deux districts, Antu et Wangqing (voir carte). Comme le montre la disposition du réseau hydrographique, Yanbian est tournée vers la frontière sino-coréenne et la mer. Le relief est composé d'un arc montagneux forestier, entrecoupé de vallées qui se rejoignent à hauteur de Yanji et de Tumen, puis prend la forme d'une vaste plaine dans les environs de Hunchun. C'est bien évidemment le long de ces vallées et dans cette plaine que se situe la majorité de la population et des cultures. Malgré tout, les deux

caractéristiques géographiques majeures de la préfecture se situent dans sa position frontalière avec la Russie et la Corée du Nord et sa composition ethnique, marquée par la plus forte concentration de Coréens de Chine (Chaoxianzu) : environ 840 000 personnes<sup>2</sup>. À l'échelle de la préfecture, cette population d'origine coréenne reste néanmoins minoritaire et ne représentait en 2000, que 38,55% des 2 184 000 habitants de Yanbian, contre 58,54% de Chinois hans. Enfin, sa répartition y est très inégale : les unités administratives proches de la frontière avec la Corée du Nord ont une proportion de Coréens supérieure à celles plus éloignées, dans lesquelles les Chinois Hans sont majoritaires (voir carte et tableau n°1).

- 3 L'origine de cette répartition est historique. Contrairement à beaucoup d'autres minorités, la présence de la minorité coréenne sur le territoire chinois est issue d'une immigration et non pas d'une extension territoriale<sup>3</sup>. Or, en immigrant dans une région quasiment vierge de toute sédentarisation dans la seconde moitié du XIXe siècle, les paysans coréens ont pu ainsi s'installer dans des régions de plaines à proximité de la frontière.
- 4 Les festivités qui prirent place durant la célébration du cinquantenaire furent l'occasion pour les autorités centrales, provinciales et locales de présenter la spécificité culturelle de la minorité coréenne et de rappeler l'importance du développement économique de la préfecture<sup>4</sup>. Comme chaque mois de septembre, l'objectif était aussi d'encourager des relations harmonieuses entre les différentes « nationalités » peuplant la préfecture<sup>5</sup>. Même si les festivités furent plus longues et plus grandioses, cette célébration du cinquantenaire ne se serait guère différenciée des célébrations annuelles si elle n'avait pas été introduite par la campagne du *sanguan jiaoyu*. Organisée par le gouvernement de la province du Jilin, avec le soutien du gouvernement central, et visant la minorité coréenne, cette campagne avait pour principal objectif de rappeler le poids de l'union entre les « nationalités » dans la réussite du développement<sup>6</sup>. La mise en place de la campagne du « *sanguan jiaoyu* » (enseignement des trois principes régissant les relations entre minorités et Hans) est une preuve que le gouvernement central garde un œil attentif sur le comportement des Coréens de Yanbian. En effet, depuis l'ouverture frontalière de la préfecture, en direction de la Corée du Nord comme de la Corée du Sud, lancée au milieu des années 1980 et au début des années 1990, ceux-ci tendent à poser de nouveaux problèmes aux autorités chinoises.
- 5 Cette ouverture de Yanbian a été décidée pour deux raisons : la première était d'ordre externe et consistait à intégrer Yanbian et la minorité coréenne dans la nouvelle stratégie politique de la Chine envers la péninsule coréenne dont l'objectif était d'encourager le rapprochement des deux Corée ; la seconde était d'ordre interne et consistait à assurer la stabilité frontalière en encourageant le développement économique de la préfecture. Imbriquées l'une à l'autre, ces deux préoccupations stratégiques ont donné naissance à une ambitieuse politique de développement dans la première moitié des années 1990. Cependant, les conséquences de cette dernière ne furent pas tout à fait celles espérées. En effet, la croissance économique de la préfecture s'est ralenti durant la seconde moitié des années 1990, accentuant le malaise économique et social des populations coréennes, dont certains membres entretiennent avec les deux Corée des relations qui sont devenues problématiques pour le gouvernement central chinois. Parmi ces difficultés, ce sont surtout l'émigration de nombreux Chaoxianzu vers la Corée du Sud et la complicité de certains dans le transfert de réfugiés nord-coréens vers Pékin et la Corée du Sud qui embarrassent le plus le gouvernement central. En effet, en plus d'apparaître comme des

facteurs potentiels de déstabilisation à l'échelle locale, ces phénomènes sont surtout devenus des facteurs de tensions diplomatiques entre la Chine et les deux Corée.

- 6 Afin de faire face à ces nouveaux problèmes, le gouvernement central tente depuis peu de relancer le développement de Yanbian.

Les enjeux de l'ouverture de Yanbian à la fin des années 1980 De la création de Yanbian à l'ouverture frontalière : un rappel historique

- 7 À l'origine, Yanbian est une ancienne zone de défrichement que le gouvernement des Qing créa à la fin du XIXe siècle afin d'accueillir les nombreux paysans coréens qui émigraient des provinces du nord-est de la Corée. A la suite de cette ouverture frontalière, la mise sous protectorat de la Corée par le Japon, en 1905, puis son annexion, en 1910, provoquèrent de nouveaux flux de Coréens en direction de Yanbian. Entre 1881 et 1931, la population coréenne de Yanbian passa de 10 000 à 396 850 habitants. A la veille de la défaite japonaise, elle atteignait un chiffre de 635 000 habitants, soit 74% de la population totale<sup>7</sup>.

Tableau 1 : Les populations han et coréenne dans les municipalités et districts de Yanbian en 2000.

	Pop. totale (en milliers)	Han (%)	Coréens (%)
Yanji	389,5	39,19	58,64
Tumen	136	41,18	57,29
Dunhua	481,9	92,84	4,51
Hunchun	212	48,40	41,92
Longjing	261,3	31,75	67,11
Helong	223,8	43,80	55,18
Wangqing	262,5	66,84	29,85
Antu	217,4	75,27	22,07
Yanbian	2 184	58,54	38,55

Source : Yanbian tongji nianjian 2001, Yanbian renmin chubanshe, 2001, pp. 67-68 et 73.

- 8 Les raisons de la création de Yanbian sont d'ordre international. Il s'agissait pour les Qing de répondre à la fois à la pression des immigrations han et coréenne et aux menaces russe et japonaise. En 1858 et 1860, deux traités délimitant la frontière entre les empires chinois et russe furent signés, faisant perdre à la Chine d'immenses territoires, dont la façade maritime littorale à la mer de l'Est (mer du Japon). Le point de jonction des frontières russe, coréenne et chinoise fut alors fixé sur la rive nord du fleuve Tumen à environ 15 kilomètres de la côte<sup>8</sup>. Dans le même temps, des paysans hans et coréens, respectivement originaires des provinces chinoises du Shandong et du Hebei et des provinces septentrionales de la Corée, commencèrent à s'installer clandestinement dans la région de Yanbian<sup>9</sup>. Cette installation clandestine sur le sol chinois, aux confins de la Corée et de la Russie, inquiéta grandement la cour des Qing. En effet, si elle permettait de peupler les régions frontalières, cette immigration devait cependant être contrôlée, au risque d'être utilisée par les Russes et les Japonais dont l'influence était croissante en Corée<sup>10</sup>. Enfin, l'accueil des immigrants constitua aussi pour la Chine, en montrant qu'elle apportait une protection aux populations coréennes, une stratégie permettant d'accroître

son influence dans les affaires intérieures de la péninsule, lesquelles échappaient de plus en plus au pouvoir coréen, et de contrer ses ennemis russes et japonais.

- 9 Cependant, lorsqu'au début du XXe siècle sa domination sur la Corée s'affirma, le Japon prit pour prétexte la présence d'une forte population coréenne dans la zone de défrichement pour justifier de nouvelles ambitions territoriales. Pour lui, cette population devait être, au même titre que celle de la péninsule, sous sa « protection ». La population coréenne de Yanbian devint alors, durant la première moitié du XXe siècle, un véritable enjeu entre les autorités chinoises et japonaises qui tentèrent chacune d'obtenir son soutien<sup>11</sup>. Même si une partie des Coréens de Yanbian se rangea du côté du Japon — qui s'installa à Yanbian dès 1907, puis dans le reste de la Mandchourie en 1931 — la majorité d'entre eux rejoignit cependant le camp communiste et lutta contre l'envahisseur.

Carte : La préfecture des Coréens de Yanbian



- 10 La forte proportion de populations coréennes en périphérie du territoire chinois et le rôle qu'elles jouèrent dans la résistance non seulement contre le Japon mais aussi contre le régime du Kuomintang, furent les principales raisons qui permirent à Yanbian d'obtenir un statut d'autonomie.
- 11 La « région autonome des Coréens de Yanbian » (Yanbian Chaoxianzu zizhiqu) fut créée le 3 septembre 1952. Cependant, malgré son appellation de « zizhiqu », terme également utilisé pour désigner les régions autonomes de l'échelon provincial, Yanbian resta sous la juridiction de la province du Jilin. Ce ne fut qu'après la publication de la Constitution de 1954, qui transforma, entre autres, les régions autonomes sous la juridiction des provinces (zizhiqu) en préfectures (zhou), que le Conseil des affaires d'Etat promulgua officiellement en avril 1955 la création de la « préfecture autonome des Coréens de Yanbian » (Yanbian Chaoxianzu zizhizhou)<sup>12</sup>.

- 12 Entre 1952 et 1957, l'autonomie régionale fut réellement mise en œuvre à Yanbian. La minorité coréenne fut fortement représentée dans les différentes instances du Parti communiste et du gouvernement local, et la préfecture autonome était alors considérée par le gouvernement central comme un « modèle d'autonomie ». Elle était alors l'entité administrative autonome la plus avancée de Chine : de fait, les niveaux de vie et d'éducation de la minorité coréenne y étaient même supérieurs à ceux des Hans. L'autonomie accordée à Yanbian ne dura malheureusement pas longtemps. Les périodes du Grand Bond en avant et de la Révolution Culturelle furent marquées par l'institution d'une politique d'assimilation de la minorité coréenne. La position frontalière de la préfecture avec l'Union soviétique et la Corée du Nord amplifia grandement ces campagnes de répressions. La rupture sino-soviétique de 1959 et les nombreux a-coups que connurent les relations sino-nord-coréennes entre 1958 et 1970 firent de Yanbian une région très sensible. Durant la Révolution culturelle, Yanbian devint même une région totalement militarisée, dominée par l'Armée populaire de libération à la tête de laquelle se situait Mao Yuanxin, le propre neveu de Mao Zedong<sup>13</sup>.
- 13 Il faut attendre l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping, la promulgation de la Constitution de 1982 et celle de la « loi sur l'autonomie des régions de nationalités » de mai 1984 pour que la politique envers la minorité coréenne et les autres minorités nationales de Chine devienne plus clémentine et pour que l'autonomie régionale redevienne à nouveau mieux respectée.
- 14 À Yanbian, cette relance se concrétisa en 1985 par la promulgation d'un règlement légiférant l'autonomie de la préfecture (Yanbian Chaoxianzu zizhizhou zizhi tiaoli) et la représentation des Coréens dans les institutions politiques et administratives locales. Un an plus tard, les autorités de la préfecture publièrent trois autres règlements primordiaux concernant l'utilisation de la langue coréenne, le développement de la culture traditionnelle chaoxianzu et le développement de la production des produits traditionnels coréens ; elles établirent aussi une structure chargée de promouvoir les échanges économiques et culturels avec l'étranger (haiwai lianyi hui). Au total, plus de 70 règlements furent publiés entre 1985 et 1988, concernant, entre autres, l'agriculture, la sylviculture, les sciences, l'éducation, la santé, la planification des naissances, les taxes et le commerce<sup>14</sup>.
- 15 Ces réformes suivirent la visite de Deng Xiaoping à Yanbian en 1983, au cours de laquelle il se prononça « pour une rapide et une meilleure construction de la préfecture autonome des Coréens de Yanbian » (ba Yanbian Chaoxianzu zizhizhou jianshe de geng kuai xie geng hao xie), marquant ainsi la première étape dans l'ouverture frontalière de la préfecture<sup>15</sup>.
- Une ouverture frontalière motivée par des préoccupations stratégiques
- 16 Les périodes du Grand Bond et de la Révolution Culturelle ayant fortement détérioré la crédibilité du Parti et les relations entre Coréens et Hans, la visite de Deng Xiaoping et le lancement du développement furent un moyen pour le Parti de regagner la confiance des Coréens de Yanbian. Cette nouvelle attitude poursuivait aussi un autre objectif : la nouvelle politique de Pékin en direction de la péninsule coréenne pouvait tirer profit de la coopération des Chaoxianzu de Chine<sup>16</sup>.
- 17 Il s'agissait tout d'abord pour le gouvernement central de réchauffer ses liens avec son homologue nord-coréen. En effet, les normalisations diplomatiques entre la Chine et le Japon, puis les Etats-Unis au cours des années 1970 ainsi que l'ouverture à l'économie de

marché en 1978 furent vivement critiquées par la Corée du Nord qui alors resserra ses liens avec l'URSS. Dans un second temps, la Chine souhaitait se replacer au centre de l'Asie du Nord-Est, non seulement en renouant des liens avec l'URSS/Russie, mais surtout en jouant un rôle d'intermédiaire dans le rapprochement des deux Corée. Pour cela, le gouvernement chinois devait opter pour une normalisation de ses relations avec la Corée du Sud, tout en veillant à ne pas distendre ses liens avec la Corée du Nord. L'étroitesse de ces liens s'avérait d'autant plus importante que l'apparition de graves difficultés économiques pouvait menacer la survie du régime nord-coréen, laissant craindre au gouvernement chinois une déstabilisation de sa frontière.

Tableau 2 : Les investissements des dix principaux investisseurs étrangers implantés à Yanbian depuis l'ouverture jusqu'en juin 2002

Origine des investissements	Montant des investissements (en millions de dollars)	Nombre d'entreprises
Corée du Sud	356,61	463
Hongkong	132,92	46
Japon	50,11	47
Grande-Bretagne	29,5	1
Taiwan	22,65	22
Bermudes	5,63	1
Etats-Unis	5,53	18
Indonésie	5,43	1
Suède	4,7	2
Corée du Nord	2,63	14
<b>Total des investissements</b>	<b>615,71</b>	<b>615</b>

Source : Chiffres fournis par le Bureau du commerce et de l'économie extérieurs de la préfecture autonome des Coréens de Yanbian (Yanbian Chaoxianzu zizhizhou duiwai jingji maoyi ding), été 2002.

- 18 Afin de faire face à ces multiples enjeux, le gouvernement central se joignit dès la fin des années 1980 aux initiatives provinciales et locales afin de mettre en place une nouvelle politique économique, symbolisée par le programme de développement économique du fleuve Tumen. Ce dernier devait lui permettre, entre autres objectifs, d'assurer le développement économique de Yanbian en ouvrant la préfecture sur la Corée du Sud, tout en contribuant à lancer la Corée du Nord sur la voie des réformes<sup>17</sup>. La mise en place de cette politique devait aussi répondre à des enjeux nationaux en permettant de réduire l'écart croissant existant entre le lent développement économique de Yanbian et celui beaucoup plus rapide des provinces côtières, susceptible d'animer un mécontentement local et de menacer aussi la stabilité frontalière<sup>18</sup>.
- 19 Ainsi, lorsqu'il visita Yanbian entre les 7 et 9 janvier 1991, Jiang Zemin, alors secrétaire général du PCC, annonça la volonté du gouvernement central de faire de Yanbian une « préfecture modèle » à l'échelle du pays. Ce dernier encouragea les autorités locales à mettre en avant différents avantages que possédaient la préfecture, tels que son « idéale position géographique » aux frontières de la Russie et de la Corée du Nord et au centre de l'Asie du Nord-Est, ses riches ressources naturelles (bois, plantes médicinales, etc.) et son environnement paysager (principalement pour le tourisme)<sup>19</sup>. Il réitéra également ses encouragements pour que les autorités locales continuent d'activer le réseau ethnique des populations coréennes afin de lier des contacts commerciaux et économiques plus étroits avec les deux Corée<sup>20</sup>.

La stratégie d'ouverture des années 1990 et ses problèmes

- Le lancement du projet Tumen
- 20 Le début des réformes se caractérisa par une réouverture de la frontière avec la Corée du Nord, fermée depuis le début de la Révolution Culturelle. Les autorités chinoises et nord-coréennes établirent tout d'abord des relations entre localités<sup>21</sup>, puis remirent en vigueur des traités signés durant les années 1950 et le début des années 1960, dont celui concernant le passage frontalier<sup>22</sup>. Le commerce fut aussi relancé et atteignit 52 millions de dollars en 1989<sup>23</sup>. Cette réouverture fut encouragée par un acte politique important, marqué par la visite à Yanbian en 1984 de Hu Yaobang, alors Secrétaire générale du PCC, et de Kim Il-Sung, dont le régime promulgua au mois de septembre de la même année une loi sur les investissements étrangers.
- 21 Cependant, ne permettant pas de faire face au développement soutenu des provinces côtières, certains responsables locaux et provinciaux jugèrent cette amorce d'ouverture économiquement insuffisante. A leurs yeux, l'écart de développement entre ces deux entités administratives du Nord-Est chinois et les provinces côtières était essentiellement causé par l'enclavement de la région, coupée du littoral de la mer de l'Est (mer du Japon) depuis la seconde moitié du 19ème siècle. C'est alors qu'ils eurent l'idée d'établir une zone économique autour du point de jonction des frontières chinoises, russes et nord-coréennes, avec l'appui financier du Japon, de la Corée du Sud et du PNUD. Ce projet local, qui fut symboliquement nommé zone de développement économique du fleuve Tumen, avait pour objectif de réhabiliter et de construire de nouvelles infrastructures liées aux transports (routes, voies ferrées, installations portuaires et postes frontaliers) afin de regagner l'accès à la mer par l'utilisation des ports russes de Zarubino et de Posjet et des ports nord-coréens de Rajin et de Chôngjin.
- 22 Durant la première moitié des années 1990, le gouvernement central participa activement au financement des infrastructures. Motivé par ses objectifs internationaux, il encouragea fortement les autorités locales à attirer des investissements étrangers, en créant une zone de coopération économique frontalière (bianjing jingji hezuoqu) de niveau national à Hunchun, en mars 1992, et en autorisant les autorités du Jilin à établir plusieurs zones de développement économique de niveau provincial dans le reste de la préfecture<sup>24</sup>. Le gouvernement central a en outre joué un rôle majeur en encourageant les autorités nord-coréennes à établir la zone économique de Rajin-Sonbong en 1991 et en les convainquant de ne pas quitter le programme Tumen lorsque celles-ci menaçaient de le faire lors de la première crise nucléaire en 1994. C'est aussi une compagnie chinoise de Yanbian, la Xiantong haiyun jituan youxian gongsi, qui, seule à utiliser le port de Rajin, fut en grande partie responsable de sa réhabilitation, déchargeant ainsi de cette tâche des autorités nord-coréennes en banqueroute<sup>25</sup>.
- 23 Si le programme Tumen contribua inéluctablement à amorcer un désenclavement de Yanbian, les résultats économiques de la décennie 1990 restèrent cependant médiocres. Et aujourd'hui il subsiste encore de nombreux problèmes.
- Des difficultés économiques toujours présentes
- 24 L'économie de Yanbian a connu un net ralentissement de sa croissance durant la seconde moitié des années 1990. L'évolution de sa position dans la hiérarchie des trente préfectures autonomes de la RPC illustre parfaitement ce phénomène. Préfecture autonome la plus développée du pays en 1990, Yanbian est passée à la seconde place en 1995, puis à la cinquième en 2000. En 1995, la valeur de sa production industrielle était de 94 milliards de yuans, soit 38 milliards de moins que la préfecture la plus développée : la préfecture autonome des Kazakhs de Yili, située dans la région autonome du Xinjiang. En



1999, l'écart entre Yanbian et Yili s'est non seulement accru — la différence passant de 38 milliards à 62 milliards de yuans —, mais cette année-là Yanbian était aussi dépassée par trois autres préfectures autonomes : celles des Yi de Liangshan dans la province du Sichuan, des Hani et Yi de Honghe, dans la province du Yunnan et des Bai de Dali, également située au Yunnan<sup>26</sup>.

- 25 La préfecture des Coréens de Yanbian est encore trop pauvre en investissements étrangers. Entre la fin des années 1980 et juin 2002, elle n'a attiré que 615 entreprises, pour un total de 615 millions de dollars (voir tableau n°2)<sup>27</sup>. Malgré les différentes politiques fiscales définies durant la première moitié des années 1990, les taxes y sont encore jugées trop lourdes et trop nombreuses. Yanbian souffre d'un cruel manque de compétences dans des secteurs-clés tels que l'environnement, les langues étrangères et les nouvelles technologies<sup>28</sup>. Si la présence de la minorité coréenne a permis d'attirer un grand nombre d'entreprises coréennes, ces dernières ne sont que des petites et moyennes entreprises profitant d'une main d'œuvre bon marché. Les grands groupes sud-coréens investissent ailleurs, principalement dans les provinces du Liaoning et du Shandong. L'utilisation du réseau ethnique est en fait beaucoup plus bénéfique à l'individu et à l'économie familiale : les membres de la minorité coréenne se servent essentiellement de ce réseau pour aller travailler en Corée du Sud et pour commercer avec des Coréens de la péninsule ou des étrangers d'origine coréenne<sup>29</sup>. Enfin, la structure industrielle de la préfecture est encore trop dominée par des entreprises d'Etat dont les techniques datent des années 1950, 1960, et 1970 ; elle ne possède pas assez d'entreprises capables de fournir des produits à haute valeur ajoutée. La part de ces derniers dans la production industrielle de la préfecture est la plus faible de la province du Jilin<sup>30</sup>.
- 26 Le faible dynamisme économique de Yanbian se manifeste également dans le commerce extérieur. Entre 1991 et 2000, celui-ci a certes augmenté, mais son évolution fut très inégale (voir tableau n°3). Principaux partenaires commerciaux de Yanbian au début des années 1990, la Russie et la Corée du Nord ont été dépassées par la Corée du Sud et le Japon, du fait d'un effondrement des commerces sino-russe et sino-nord-coréen au milieu des années 1990. En atteignant chacun 50 millions de dollars en 2000, ces derniers se sont certes accrus depuis, mais sont encore trop insuffisants<sup>31</sup>. Une grande part de ce commerce frontalier est effectuée par des entreprises privées (minying qiye) qui profitent des marchés existant dans chaque poste frontière de la préfecture pour vendre, acheter ou échanger<sup>32</sup>. Cependant, la plus grande partie des flux commerciaux sino-russes et sino-nord-coréens évitent Yanbian. Le commerce d'Etat entre la Chine et la Russie passe plus au nord, par la province du Heilongjiang, et celui entre la Chine et la Corée du Nord emprunte les postes frontaliers situés plus au sud dans la province du Liaoning<sup>33</sup>. L'enclavement de la préfecture est donc toujours une réalité. D'ailleurs, les principaux flux du commerce entre Yanbian et la Corée du Sud et entre Yanbian et le Japon — qui certes augmentent progressivement mais restent toujours modestes — empruntent toujours le port de Dalian, délaissant les ports de la zone Tumen, pourtant beaucoup plus proches.

Tableau 3 : Le commerce extérieur de la préfecture de Yanbian (en milliers de dollars)

	Corée du Nord	Russie	Corée du Sud	Japon
<b>1991</b>				
Importations	36 680	20 480	220	
Exportations	37 860	16 910	4 640	2 530
<b>Total</b>	<b>74 540</b>	<b>37 390</b>	<b>4 860</b>	
<b>1992</b>				
Importations	83 940	63 600	1 000	
Exportations	61 880	56 690	5 660	3 300
<b>Total</b>	<b>145 920</b>	<b>120 290</b>	<b>6 660</b>	
<b>1993</b>				
Importations	162 640	73 020	1 870	
Exportations	144 680	62 250	4 900	4 430
<b>Total</b>	<b>177 320</b>	<b>135 270</b>	<b>6 770</b>	
<b>1994</b>				
Importations	112 230	64 870	19 460	8 180
Exportations	113 710	51 730	17 900	13 470
<b>Total</b>	<b>225 940</b>	<b>116 600</b>	<b>37 360</b>	<b>21 650</b>
<b>1995</b>				
Importations	24 010	6 530	30 030	7 670
Exportations	30 350	4 820	29 060	17 550
<b>Total</b>	<b>54 360</b>	<b>11 350</b>	<b>59 090</b>	<b>25 220</b>
<b>1996</b>				
Importations	8 340	10 850	63 530	8 480
Exportations	13 840	2 540	32 570	19 870
<b>Total</b>	<b>22 180</b>	<b>13 390</b>	<b>96 100</b>	<b>28 350</b>
<b>1997</b>				
Importations	11 010	3 270	26 370	22 040
Exportations	24 340	2 760	48 000	24 560
<b>Total</b>	<b>35 350</b>	<b>6 030</b>	<b>74 370</b>	<b>46 600</b>
<b>1998</b>				
Importations	8 850	11 880	20 670	7 300
Exportations	21 720	2 760	33 270	24 660
<b>Total</b>	<b>30 570</b>	<b>14 640</b>	<b>53 940</b>	<b>31 960</b>
<b>1999</b>				
Importations	9 820	45 690	27 420	11 600
Exportations	40 910	3 960	46 620	37 830
<b>Total</b>	<b>50 730</b>	<b>49 650</b>	<b>74 040</b>	<b>49 430</b>
<b>2000</b>				
Importations	8 480	47 120	26 710	10 680
Exportations	40 440	2 890	55 470	50 410
<b>Total</b>	<b>48 920</b>	<b>50 010</b>	<b>82 180</b>	<b>61 090</b>

Source : Chiffres des douanes 1999 et 2000, d'après le Bureau du commerce et de l'économie extérieurs de la préfecture autonome des Coréens de Yanbian (Yanbian chaoxianzu zizhizhou duiwai jingji maoyi ding), été 2002

### Les causes de l'essoufflement

- 27 Les difficultés économiques de Yanbian trouvent la plupart de leurs explications dans les multiples obstacles qu'a rencontrés – et que rencontre toujours – le programme Tumen <sup>34</sup>.
- 28 En raison d'un réseau de transports et d'infrastructures portuaires insuffisant, l'accès à la mer, qui fut pourtant l'objectif initial du projet, n'est toujours pas complètement opérationnel. Les investissements qu'il nécessite sont insuffisants ; son inachèvement handicape fortement le commerce et rebute les investisseurs étrangers. Les investissements publics des autorités centrales chinoises se sont aussi fortement réduits dans la seconde moitié des années 1990<sup>35</sup>. Cette réduction a deux raisons principales. En tant que programme de coopération transfrontalière, le programme Tumen ne peut pas réussir sans les participations actives des partenaires russes et nord-coréens. Or, les multiples réticences politiques des autorités locales russes du Primorie comme du gouvernement nord-coréen ont fortement contribué à ralentir le projet. La crise nucléaire de 1994 et la mort de Kim Il-Sung ont de plus fortement tendu les relations entre Pyongyang et Pékin. Dans le même temps, le lancement du IXe plan quinquennal (1996-2000) a détourné son attention vers le développement des provinces du centre et de l'ouest de la Chine, expliquant ainsi en grande partie les plus fortes croissances économiques des préfectures autonomes de ces régions.
- 29 À l'échelle de la préfecture, le programme Tumen a également été paralysé par les multiples tensions qu'il a lui-même générées entre les principales localités de Yanbian. En

effet, le programme a surtout profité à la municipalité frontalière de Hunchun, qui a reçu la majorité des investissements du centre tandis que la voie ferrée joignant Yanji à la Corée du Nord via Longjing ne fut réhabilitée qu'à l'aide de fonds locaux. Cette inégalité de traitement, volontaire de la part du gouvernement central, a eu pour effet de créer des mécontentements dans les localités qui s'estimaient lésées par l'ouverture (Yanji, Longjing, Helong, etc.)<sup>36</sup>.

- 30 Si la mise en place du programme Tumen a permis au gouvernement central d'utiliser Yanbian et sa minorité coréenne dans sa stratégie envers les deux Corée, la participation active de ces dernières apparaissent également comme primordiales dans la réussite du développement économique de cette préfecture. Or, les réticences nord-coréennes et la trop timide participation économique des investisseurs sud-coréens ont rendu celui-ci moribond. Cette absence de perspective économique à Yanbian dans un contexte d'ouverture frontalière a un certain nombre de conséquences sur la minorité coréenne, qui ne sont pas sans poser de problèmes, notamment diplomatiques, pour les autorités chinoises.

Les conséquences de l'ouverture sur la minorité coréenne

- 31 L'ouverture de Yanbian aux influences coréennes à partir du milieu des années 1980 apparaissait comme un pari pour la stabilité frontalière. Si ce pari, du point de vue du gouvernement central, était nécessaire pour faire face à des enjeux à la fois externe et interne, il démontrait aussi la confiance accordée à la minorité coréenne. Fortement politisés et relativement fidèles au Parti communiste, les Chaoxianzu, que le gouvernement central qualifiait alors de « minorité modèle », se considéraient comme des Chinois d'origine coréenne. Fréquente chez les populations immigrées, cette double identité fut consolidée par l'important rôle politique qu'a joué la minorité coréenne dans l'histoire de la RPC ainsi que par les différentes politiques que lui a assignées le gouvernement central<sup>37</sup>. Comme il l'avait déjà fait dans le passé, le gouvernement central utilisa donc à nouveau cette double identité des Chaoxianzu au début des années 1980, dans l'espoir que ceux-ci jouent un rôle positif dans le rapprochement des deux Corée. Cependant, là encore, les résultats furent loin d'être à la hauteur des objectifs fixés.

Un malaise économique et social qui accentue l'émigration

- 32 Le ralentissement économique de la seconde moitié des années 1990 a fortement touché la minorité coréenne. Principalement engagés dans les productions de riz, de fruits (principalement de pommes) et de feuilles de tabac, les Coréens de Yanbian subirent de plein fouet la concurrence découlant de la politique des réformes<sup>38</sup>. Contrairement aux Hans, ils ne surent pas, ou ne voulurent pas, s'adapter<sup>39</sup>. L'impact fut immédiat. Ils connurent une baisse importante de leur revenu et virent l'écart s'agrandir avec celui des Hans. Dans les villes, si la situation est un peu meilleure du fait que certains Coréens se sont engagés dans le commerce avec l'étranger ou sont allés travailler en Corée du Sud, la paupérisation des Coréens reste encore forte<sup>40</sup>. Ces problèmes sociaux n'ont fait qu'accentuer l'émigration des Coréens de Yanbian, qui avait déjà été déclenchée par l'ouverture frontalière.

Tableau 4 : Dynamiques démographiques de la population de Yanbian par district et municipalité en 2000.

	Croissance naturelle	Taux de natalité (‰)	Taux de mortalité (‰)	Soldes migratoires	Croissance démographique
Yanji	2,89	8,54	5,65	0,35	8,96
Tumen	-3,59	5,66	9,25	-1,51	-6,07
Dunhua	4,48	11,94	7,46	0,62	5,13
Hunchun	0,48	7,39	6,91	8,07	8,05
Longjing	-4,29	5,16	9,45	-3,45	-7,06
Helong	-3,01	5,64	8,65	-4,75	-7,07
Wangqing	-0,41	4,48	4,89	-3,22	-7,31
Antu	2,89	10,03	7,14	-14,62	-11,91
Yanbian	1,02	8,23	7,21	-2,49	-0,50

Source : Yanbian tongji nianjian 2001, Yanji, Yanbian renmin chubanshe, 2001, p.70

Tableau 5 : Caractéristiques de la population coréenne de Yanbian entre 1990 et 1999

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Population (en milliers)	839	846	849	855	855	866	859	856	851	848,2
Naissances (en milliers)	11,6	9,6	8,4	6,5	5,8	5,0	4,2	3,8	3,7	3,2
Taux de natalité (‰)	13,83	11,37	9,88	7,58	6,79	5,84	5,06	4,52	4,42	4,42
Taux de mortalité (‰)	6,74	6,45	6,15	6,06	6,02	5,81	6,13	5,61	5,74	6,82
Croissance naturelle	7,09	4,92	3,73	1,52	0,74	0,03	-1,07	-1,09	-1,32	-1,42

Source : Ryang Ok-Gûm, 'Jungguk yônbyôn josônjok jach'iju minjok gwangye ûi hyôngsông gwa baljôn'(Formation et développement des relations entre nationalités dans la préfecture autonome des Coréens de Yanbian), in Kim Kang-II éd., Jungguk josônjok sahwœuï munhwausewa baljôn jônryak (Stratégie de développement et valeurs culturelles de la société chaoxianzu de Chine), yanji, Yônbyôn inmin ch'ulbansa, 2001, p.158.

- 33 L'émigration des Coréens de Yanbian s'effectue sous trois formes qui peuvent être, mais pas toujours, décalées dans le temps<sup>41</sup>. L'exode rural en constitue la première forme. Durement frappés par les réformes, de nombreux paysans coréens ont quitté leur campagne pour se rendre dans les principaux centres urbains de la préfecture. En 2000, les trois municipalités de Yanji, Hunchun et Dunhua, où se situent les trois centres urbains du même nom et qui ont le plus profité du développement, étaient les seules entités administratives à posséder un solde migratoire positif, contrairement aux municipalités de Longjing, de Helong et de Tumen, où les ruraux coréens sont fortement concentrés (voir tableau n° 4). Quand ils ne se rendent pas dans les principaux centres urbains de la préfecture, les Coréens fuient Yanbian pour migrer vers les grandes métropoles développées du pays où les perspectives économiques sont meilleures. Outre Pékin et les quatre grandes villes du Nord-Est (Harbin, Changchun, Shenyang et Dalian), les municipalités de la province du Shandong (Jinan, Qingdao, Yantai, etc.) et celles

d'autres provinces côtières sont relativement prisées. Enfin, l'ouverture frontalière de Yanbian a offert de nouvelles perspectives d'immigration. Dans un premier temps, les Coréens de Yanbian se sont rendus en Corée du Nord et en URSS, mais les difficultés économiques de ces deux pays mirent rapidement fin à ces mouvements de population. Le salut vint de la reprise des relations commerciales entre la Chine et la Corée du Sud à la fin des années 1980 puis de la normalisation diplomatique entre ces deux pays en 1992. La Corée du Sud est alors devenue un véritable eldorado où de nombreux Coréens de Yanbian, et d'ailleurs en Chine, tentent légalement ou illégalement d'émigrer, essentiellement pour travailler. D'après certaines estimations, les Coréens de Chine y étaient déjà 23 000 en 1992 et plus de 40 000 en 1994<sup>42</sup>. Au printemps 2002, on en comptait 92 000 officiellement enregistrés par les autorités sud-coréennes, mais, d'après certaines estimations incluant les migrants illégaux, leur nombre atteindrait les 150 000 ou les 200 000, soit plus de la moitié des travailleurs immigrés installés en Corée du Sud<sup>43</sup>. S'il est difficile d'estimer la part exacte de ceux qui sont originaires de Yanbian, nul doute que celle-ci est importante. En effet, depuis l'ouverture, environ 200 000 Coréens de Yanbian seraient allés travailler à l'étranger<sup>44</sup>.

- 34 Parallèlement et en partie lié à cette émigration, on constate également depuis le début des années 1990 un ralentissement de la croissance naturelle des Coréens de Yanbian. Causée par une chute importante de la natalité, celle-ci est même devenue négative dans la seconde moitié des années 1990 (voir tableau n° 5). La chute du taux de natalité s'explique en grande partie par le déséquilibre homme/femme présent dans les campagnes depuis déjà quelques années, et qui, en raison d'une forte émigration féminine, s'est fortement accusé durant la décennie 1990. Si bien que l'on compte aujourd'hui 4 hommes pour une femme dans les campagnes de Yanbian<sup>45</sup>.

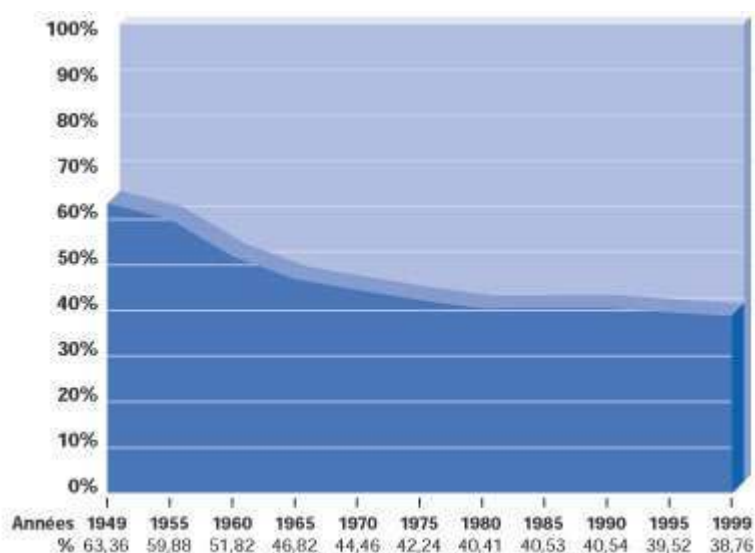
L'influence des Chaoxianzu dans les affaires coréennes

- 35 Limitée économiquement, la principale influence des Chaoxianzu dans les affaires coréennes est d'ordre sociale et humanitaire. Elle est surtout caractérisée par l'aide qu'ils apportent aux réfugiés nord-coréens.
- 36 Le nombre de réfugiés nord-coréens actuellement présents à Yanbian est très difficile à estimer. La sensibilité du sujet et la forte mobilité des réfugiés rendent tout recensement quasiment impossible. Les quelques chiffres disponibles concernent surtout le nombre de réfugiés en Chine et divergent fortement les uns des autres, variant entre 10 000 et 300 000 selon les estimations<sup>46</sup>. Malgré ces différences, la préfecture de Yanbian semble encore abriter une grande majorité de réfugiés présents sur le sol chinois. Très important entre les années 1998 et 2001, les flux de réfugiés en direction de Yanbian se sont fortement taris durant l'année 2002. Outre les différentes campagnes de répression, la reprise d'une économie frontalière apparaît aussi comme responsable de cette baisse<sup>47</sup>. Principalement stimulée par les Chaoxianzu, cette reprise se caractérise surtout par une augmentation du commerce entre les villes frontalières de Yanbian et leurs homologues nord-coréennes, permettant ainsi à un certain nombre d'habitants vivant dans ces régions d'éviter de fuir en Chine pour survivre.
- 37 Lorsqu'ils sont à Yanbian, les Nord-coréens sont souvent aidés par les Chaoxianzu. S'il est beaucoup trop dangereux pour ces derniers d'accueillir les réfugiés à leur domicile, et ceci même s'ils sont des membres de leur famille, ils tentent cependant de les aider en leur apportant de la nourriture ou en essayant de leur trouver un petit travail dans des exploitations agricoles ou forestières. Enfin, les plus téméraires aident les réfugiés à fuir

en Corée du Sud via un pays tiers (Mongolie, Thaïlande, etc.) ou une des nombreuses ambassades étrangères situées à Pékin.

- 38 Cette solidarité n'est cependant pas systématique. Certains réfugiés sont au contraire soumis à l'arbitraire des populations locales ou des réseaux de crimes organisés. Parmi eux, les femmes sont en première ligne. D'après certaines études, environ 60% des femmes réfugiées en Chine – lesquelles représentent 70 à 75% des réfugiés nord-coréens - s'installent à Yanbian. Cette sur-représentation féminine est stimulée par le déséquilibre homme/femme existant dans les campagnes de la préfecture. Un grand nombre de mariages arrangés est en effet contracté entre des ruraux chaoxianzu célibataires et des réfugiées nord-coréennes<sup>48</sup>.
- 39 Enfin, pouvant se rendre aisément dans chacune des deux Corée, il arrive que des Chaoxianzu servent d'intermédiaire dans des rencontres ou des échanges de courriers entre nord-coréens et sud-coréens<sup>49</sup>.
- « Décoréanisation » de Yanbian et la question de l'identité coréenne
- 40 L'émigration et le ralentissement de la croissance naturelle contribuent fortement à réduire la proportion des Coréens de Yanbian au sein de la communauté des Coréens de Chine. Alors qu'elle regroupait plus de 60% de la population coréenne de Chine en 1949, la préfecture de Yanbian en compte aujourd'hui moins de 40% (voir tableau n° 6). Or, ce phénomène pose à terme la question de la représentation coréenne dans les instances de pouvoir de la préfecture autonomie<sup>50</sup>. En effet, d'après la loi de 1982, la part des cadres issus des minorités nationales dans les différentes institutions politiques et administratives locales est proportionnelle à celle de la minorité nationale dans la population totale de l'aire autonome. Ainsi, parallèlement à la baisse relative des Coréens dans la population totale de Yanbian, la proportion des cadres coréens est passée de 78% à 43,1% entre 1952 et 2001<sup>51</sup>. Certes, les autorités chinoises se sont engagées à ce que les minorités nationales occupent les principaux postes des aires autonomes et à ce que le taux de leurs cadres soient toujours supérieur à leur représentation dans la population totale<sup>52</sup>, mais qu'en sera-t-il dans les faits ? Ce déséquilibre est perçu comme un problème majeur à l'échelle locale et, afin d'y faire face, les autorités de la préfecture tentent depuis quelques temps d'établir de nouvelles mesures pour encourager la natalité<sup>53</sup>.
- 41 Le dépeuplement de Yanbian menace également l'identité coréenne des Chaoxianzu. En quittant Yanbian pour s'installer dans d'autres villes, ces derniers provoquent la fermeture de nombreuses écoles, qui ne sont pas forcément présentes dans leur nouveau lieu de résidences, et ne font ainsi qu'accroître leur assimilation au sein de la société des Chinois hans<sup>54</sup>. Selon beaucoup d'intellectuels coréens, la minorité coréenne serait d'ailleurs actuellement sur le seuil de la désintégration<sup>55</sup>.
- 42 Cette dernière est d'autant plus prononcée que l'ouverture de Yanbian aux influences coréennes n'a pas renforcé l'identité coréenne des Chaoxianzu. Bien au contraire, les multiples désillusions qu'ont connues les Chaoxianzu en redécouvrant les deux Corée n'ont fait que renforcer leur patriotisme chinois.

Tableau 6 : Proportion des Coréens de Yanbian parmi les Coréens de Chine



Source : Ryang Ok-Gûm, 'Jungguk yônbyôn josônjok jach'iju minjok gwangye ûi hyôngsông gwa baljôn'(Formation et d'éveloppement des relations entre nationalités dans la préfecture autonome des Coréens de Yanbian), in Kim Kang-II éd., Jungguk josônjok..., op.cit., p. 158.

- 43 Pourtant longtemps attachés à la Corée du Nord, qu'ils considéraient comme leur pays d'origine, les Coréens de Chine ont été fortement déçus par les évolutions politiques et économiques de ce pays. Le culte de la personnalité du dirigeant suprême, l'apparition d'une dynastie Kim, l'idéologie du Juche, l'absence totale de liberté individuelle et la situation des réfugiés sont autant d'éléments qu'ils critiquent fortement<sup>56</sup>. Seuls les liens familiaux leur permettent de garder une attache avec la Corée du Nord, pour laquelle ils espèrent une rapide ouverture économique.
- 44 La plupart des Coréens de Chine qui se sont rendus en Corée du Sud ont aussi été fortement déçus. L'excitation de découvrir ce pays et la possibilité de goûter à son haut et rapide développement économique ont été entachées par la découverte d'une culture et d'une vie sociale très différentes des leurs et auxquelles ils n'ont pas pu s'adapter<sup>57</sup>. De plus, faisant quotidiennement face à des lois discriminantes, ils ne se sont pas sentis traités comme de véritables Coréens. En limitant leur installation et en leur rendant la vie difficile, ces lois continuent de donner une image négative de la Corée du Sud parmi les Chaoxianzu, dont beaucoup retournent en Chine avec l'idée de ne pas réitérer l'expérience<sup>58</sup>.
- 45 Les multiples contacts qu'ils ont eus avec les deux Corée ont donc consolidé la double identité des Coréens de Chine. Ces derniers ont aujourd'hui une vision beaucoup plus pragmatique de la péninsule, la considérant seulement comme un important partenaire politique et économique. Avant tout citoyens de la RPC, les Coréens de Yanbian ne représentent donc pas une véritable menace pour la stabilité de la frontière sino-coréenne<sup>59</sup>. Au cours des années 1980 et 1990, la préfecture autonome des Coréens de Yanbian fut d'ailleurs qualifiée à plusieurs reprises par les autorités centrales et de la province du Jilin de « collectivité modèle » (mofan jiti), signifiant ainsi que l'union entre les nationalités y était jugée satisfaisante<sup>60</sup>. D'autres sources néanmoins nuancent cette vue idéale. Celles-ci estiment que la minorité coréenne est une nationalité intermédiaire, « ni froide ni chaude » (bu leng bu re), ne manifestant pas de séparatisme, comme c'est le

cas au Tibet et au Xinjiang, mais n'étant pas non plus « sans risque pour la stabilité sociale et politique de la région », particulièrement à cause des relations qu'elle possède avec certains citoyens des deux Corée<sup>61</sup>.

- 46 Cette situation ambivalente, souvent différente selon les individus concernés, contraint le gouvernement central à se méfier des Chaoxianzu, surtout quand ceux-ci lui posent des problèmes dans ses relations diplomatiques avec les deux Corée.

Les problèmes posés par les Chaoxianzu de Yanbian dans les relations sino-coréennes

- 47 L'immigration des Coréens de Chine en Corée du Sud et le soutien apporté aux réfugiés nord-coréens sont fréquemment la cause d'accrochages diplomatiques entre la Chine et les deux États de la péninsule coréenne. Ces problèmes sont d'autant plus gênants qu'une importante criminalité s'y est greffée.

Les enjeux politiques de l'immigration chaoxianzu en Corée du Sud

- 48 Craignant une trop forte influence de la Corée du Sud sur la minorité coréenne de Chine, le gouvernement central chinois surveille en effet de près la politique d'immigration sud-coréenne. Celui-ci n'a d'ailleurs pas manqué de jouer de son influence lors de la promulgation de la loi sud-coréenne concernant le statut juridique des Coréens outre-mer. Rendue officielle le 12 août 1999, cette loi autorise les étrangers d'origine coréenne à résider en Corée du Sud sans visa pendant un an ou deux, facilitant ainsi la recherche d'un travail. Cependant, tout comme ceux de Russie, les Coréens de Chine ne furent pas concernés par cette loi. En effet, les autorités sud-coréennes ne considèrent comme Coréens outre-mer que les individus (ou les descendants d'individus) qui ont quitté la Corée du Sud après 1948, excluant ainsi ceux qui ont été forcés de quitter la péninsule à la fin du XIXe siècle et durant l'occupation japonaise<sup>62</sup>. Si elle a permis d'éviter toute friction avec le gouvernement chinois, cette exclusion a provoqué un tollé parmi les populations Chaoxianzu immigrés et les ONG sud-coréennes, qui organisèrent de multiples manifestations à Séoul et envoyèrent une pétition à la Cour constitutionnelle du pays. Cette pression d'une partie de la société obligea le gouvernement central à reculer. Le 31 août 1999, le Président Kim Dae-Jung appela le gouvernement à réfléchir à des mesures pour que les Coréens de Chine et de Russie bénéficient des mêmes droits que les Coréens des autres pays<sup>63</sup>. Le 10 juillet 2001, suite à un rapport de plusieurs ONG dénonçant les discriminations et les mauvais traitements dont sont victimes certains Coréens de Chine en Corée du Sud, le ministère de la Justice promit « d'humaniser » sa politique envers ceux-ci, ainsi que de réprimer les groupes ou individus qui les exploitent<sup>64</sup>. Enfin, le 29 novembre 2001, la Cour constitutionnelle sud-coréenne jugea la loi de 1999 comme contraire à la Constitution du pays et ordonna sa révision pour fin 2003<sup>65</sup>.

- 49 Malgré cet apparent recul, la politique des autorités sud-coréennes envers les immigrés sino-coréens alterne fermeté et complaisance depuis le début de l'année 2002. De multiples faits divers concernant les entrées illégales de Coréens de Chine, avant, pendant, et après la tenue de la Coupe du Monde de football en mai 2002, ont décidé le gouvernement à renforcer ses contrôles migratoires et à préparer des mesures strictes afin de régler le problème des travailleurs illégaux<sup>66</sup>. Dans le même temps, il a autorisé les Coréens de Chine à travailler dans le secteur des services, leur permettant d'obtenir un visa d'une durée minimum de deux ans<sup>67</sup>.

- 50 Cette fluctuation de la politique sud-coréenne est la conséquence des multiples pressions que le gouvernement central sud-coréen subit sur ses deux fronts : d'un côté il doit éviter toutes tensions avec le gouvernement chinois ; de l'autre, il doit répondre aux attentes des immigrés chaoxianzu et des ONG sud-coréennes, qui se sont encore illustrés en



janvier 2003 en s'opposant à la décision du gouvernement de renvoyer des immigrés en Chine<sup>68</sup>.

- 51 De son côté, le gouvernement chinois critique toute décision assimilant les Chaoxianzu à des Coréens outre-mer. A ses yeux, les Chaoxianzu sont — et seront toujours — des citoyens chinois d'origine coréenne. Il préfère un maintien des lois discriminantes envers les Coréens de Chine car, comme indiqué ci-dessus, elles participent d'un renforcement de leur fidélité à la RPC. Ainsi, en accordant un droit de citoyenneté à certains Coréens outre-mer sur une base ethnique, la loi de 1999 fut fustigée par le gouvernement chinois. Estimant qu'une éventuelle intégration des Coréens chinois à cette loi déferait sa souveraineté, celui-ci s'oppose vivement à sa révision. Cette opposition est d'autant plus forte que le discours autour des notions de citoyenneté, d'ethnicité et de souveraineté est repris par certains groupuscules de l'extrême-droite sud-coréenne qui revendiquent Yanbian comme un territoire coréen. Afin de montrer son mécontentement, Pékin a refusé à deux reprises au début de l'année 2002 de délivrer des visas chinois à des juristes sud-coréens chargés d'interviewer des Coréens de Chine dans le cadre de la révision de la loi de 1999<sup>69</sup>.
- 52 Ce ne fut pas la première fois que le gouvernement chinois s'opposa à l'entrée de citoyens sud-coréens sur son territoire ; il l'avait déjà fait à l'encontre de membres d'ONG sud-coréenne qui voulaient se rendre à Yanbian pour secourir les réfugiés en provenance de Corée du Nord.

L'aide aux réfugiés nord-coréens : une connexion chaoxianzu-coréenne qui agace Pékin

- 53 Les Chaoxianzu ne sont pas seuls à aider les réfugiés nord-coréens. Un certain nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) sud-coréennes et de Coréens outremer (essentiellement des Coréens américains), installées à Yanbian, viennent aussi régulièrement en aide aux réfugiés. Aux côtés des Chaoxianzu, ces ONG ont même joué un rôle important dans le transfert des réfugiés nord-coréens vers les ambassades de Pékin<sup>70</sup>. Si jusqu'à ces derniers mois, le gouvernement central tolérait la présence de ces ONG — dans la mesure où celles-ci restaient discrètes —, leur participation à l'organisation d'incursions dans les ambassades a été jugée par Pékin comme violant sa souveraineté. Comme ces ONG l'ont aussi fortement gêné dans ses relations avec la Corée du Nord et la Corée du Sud, le gouvernement chinois a répondu immédiatement par la répression, non seulement envers les réfugiés, mais aussi envers leurs complices<sup>71</sup>. Or, si la répression des Chaoxianzu est une affaire interne à la RPC, celle des ONG sud-coréennes est étroitement observée par les autorités de Séoul. Et ceci d'autant plus que certaines de ces ONG, dont beaucoup ont un caractère religieux, sont également sur le devant de la scène dans la défense des Chaoxianzu en Corée du Sud. Certains membres actifs des ONG chrétiennes furent ainsi arrêtés par la police qui les accusa de prosélytisme, interdit en Chine<sup>72</sup>. Cependant, soucieuses de ne pas entrer en conflit avec leurs homologues sud-coréennes, les autorités chinoises ne leur ont imposé que des sanctions limitées, les libérant, dans la plupart des cas, après simple paiement d'une forte amende. Ces limites diplomatiques expliquent que le gouvernement chinois tente aussi de gêner le travail de ces ONG en amont, en les empêchant de se rendre en Chine. Une liste noire comportant le nom de certains de leurs responsables a en effet été transmise à l'ambassade de Chine de Corée du Sud qui a pour ordre de ne plus leur délivrer de visa<sup>73</sup>.

L'apparition d'une forte criminalité transnationale

- 54 Croissante dans la région, cette criminalité concerne autant des malfaiteurs chinois (incluant des Chaoxianzu) que des Coréens de la péninsule. L'émigration des Chaoxianzu

en Corée du Sud s'accompagne par exemple d'importants trafics de passeports sud-coréens, de faux contrats de mariage et de travail, ainsi que de fausses inscriptions universitaires. Les vols et les pertes malencontreuses de passeports sud-coréens à Yanbian et dans le Nord-Est chinois sont en effet devenus de plus en plus fréquents. Pour ce qui est des faux contrats de mariage, ces derniers font également double usage puisqu'une partie d'entre eux peut être utilisée pour formaliser un mariage entre un Chaoxianzu et une réfugiée nord-coréenne. La plupart du temps, ces mariages arrangés sont de véritables mariages forcés. Les réseaux criminels ont rapidement compris les bénéfices qu'ils pouvaient tirer d'une telle situation et ont mis en place un important réseau de trafic de femmes qu'ils vendent aux paysans de Yanbian ou d'ailleurs. Celles qui ne sont pas vendues sont orientées vers les multiples réseaux de prostitution existant dans la région. Enfin, en plus d'être un haut lieu du trafic de femmes, Yanbian est aussi une importante zone de transit pour la drogue nord-coréenne dont une grande partie est finalement vendue en Corée du Sud<sup>74</sup>.

55 Si les gouvernements chinois et sud-coréens se sont mis d'accord pour coopérer dans le démantèlement de ces différents réseaux de trafiquants, quelques divergences subsistent encore dans les méthodes à adopter.

56 En octobre 2001, les autorités chinoises exécutèrent un trafiquant originaire de Corée du Sud sans en informer les représentations diplomatiques sud-coréennes en Chine. Le gouvernement de Corée du Sud protesta vivement contre cet acte, créant ainsi un nouvel incident diplomatique. Ce dernier fut finalement résolu lors de la rencontre des ministres des Affaires étrangères des deux pays, le 4 novembre 2001<sup>75</sup>.

La nécessaire relance du développement : xibu dakaifa au secours de Tumen ?

57 Les multiples relations qu'entretiennent les Chaoxianzu avec les ONG sud-coréennes et les réfugiés nord-coréens ont largement motivé l'organisation de la campagne du « sanguan jiaoyu » durant le printemps et l'été 2002<sup>76</sup>. En effet, même si des études chinoises montrent que la majorité des Coréens de Yanbian se considèrent encore comme des Chinois, leurs auteurs insistent sur la nécessité de renforcer le patriotisme et la cohésion avec les autres nationalités (c'est-à-dire les Hans) en insistant sur l'éducation<sup>77</sup>. Cependant, conscient qu'un simple mouvement éducatif ne suffira pas à résoudre ces problèmes, le gouvernement central tente depuis peu de relancer le développement économique dans la préfecture. Ainsi, après avoir établi une zone de transformation et d'exportation (chukou jiangong qu) à Hunchun en avril 2000<sup>78</sup>, le Conseil des affaires d'Etat a autorisé, le 8 mars 2001, la préfecture de Yanbian à bénéficier de la politique de la « grande ouverture de l'Ouest » (xibu dakaifa)<sup>79</sup>. Cette intégration a surtout été motivée par les pressions des autorités locales, sans doute relayées par celles du Jilin, qui, face au semi-échec du programme Tumen, souhaitent relancer le développement<sup>80</sup>. Malgré la localisation de la préfecture dans les confins du Nord-Est chinois, les autorités ont mis en avant que Yanbian était une vieille entité administrative frontalière pauvre de minorités nationales (lao bian qiong shao diqu) et pouvaient, au regard de ces caractéristiques, profiter tout autant de cette politique que les autres préfectures autonomes situées dans les provinces de l'ouest<sup>81</sup>. Depuis mars 2001, Yanbian bénéficie donc de nouvelles subventions de la part de l'Etat et d'une politique fiscale plus avantageuse qui devraient lui permettre d'attirer plus d'investissements étrangers dans un plus grand nombre de secteurs et de profiter un peu plus de ses ressources fiscales. Elle est également autorisée à adopter un certain nombre de mesures dans la protection de l'environnement, le développement de l'éducation scientifique et technique et celui des zones de coopérations

économiques et technologiques. Enfin, de nouvelles prérogatives lui sont offertes pour promouvoir le tourisme et le commerce frontaliers.

- 58 Pour l'instant, cette nouvelle politique semble être mise en œuvre. Durant l'année 2001, Yanbian a en effet reçu 550 millions de yuans (soit 66,3 millions de dollars) de subventions de la part du gouvernement central. Entre 2003 et 2008, l'ensemble des autorités chinoises devrait débloquer la somme de quatre milliards de yuans (soit 481 millions de dollars) en faveur du développement des infrastructures et de certains projets industriels clés qui n'ont pas été terminés lors de la première phase du programme Tumen<sup>82</sup>. Concernant les investissements étrangers, les autorités de Yanbian ont également profité de la célébration des 50 ans de la préfecture pour organiser un forum des investissements à Yanji. Ouvert du 2 au 4 septembre 2002, ce forum a accueilli 2 270 investisseurs étrangers potentiels originaires de 12 pays. Au total, 254 projets d'investissements d'un montant total de 1,165 milliards de dollars ainsi qu'un grand nombre de contrats commerciaux d'une valeur de 743 millions de dollars y ont été signés<sup>83</sup>.
- 59 Ce réengagement du gouvernement central dans le développement de Yanbian est, comme ce fut le cas au début des années 1980, fortement lié à l'état de ses relations avec les deux Corée et à sa stratégie envers la péninsule. Seulement quelques semaines avant la rencontre au sommet de juin 2000 à Pyongyang entre les deux chefs d'Etat coréens, Kim Jong-Il s'était en effet rendu secrètement à Pékin où il avait été reçu par des hauts dirigeants du PCC<sup>84</sup>. Il y effectua une seconde visite durant le mois de janvier 2001, durant laquelle il se rendit également à Shanghai<sup>85</sup>. Enfin, en septembre 2001, Jiang Zemin visita Pyongyang pour la première fois en dix ans, symbolisant ainsi, après les multiples tensions qui eurent lieu dans la seconde moitié des années 1990, la restauration de bonnes relations entre les deux pays<sup>86</sup>. Outre les questions d'ordre stratégiques (TMD, NMD, présence des troupes américaines en Corée du Sud, etc.), ces rencontres furent aussi l'occasion pour les deux pays de discuter du développement économique. Kim Jong-Il ayant vanté à plusieurs reprises les réussites des réformes chinoises, il n'est pas tout à fait surprenant que, suite à ces rencontres, le régime nord-coréen a pris de nombreuses mesures d'ouverture entre 2000 et le début de la tension nucléaire, surgit à l'automne 2002.
- 60 Justement motivés par les multiples avancées politiques et économiques qui eurent lieu entre les deux Corée durant cette période, les acteurs politiques et économiques sud-coréens manifestent à nouveau un grand intérêt pour le programme Tumen, notamment pour son rôle potentiel dans l'ouverture nord-coréenne et son importance dans la connexion des réseaux de transports sino-coréens et inter-coréens. Ainsi, encouragée par le gouvernement de Séoul et après avoir renforcé ses liens avec son homologue chinoise, en février 2001, la Fédération des industries sud-coréennes déclara le 22 mars 2001 son intention de prendre une part active dans le développement de la zone Tumen<sup>87</sup>.
- 61 Le rapprochement avec la Corée du Nord a depuis été assombri par l'apparition d'une seconde crise nucléaire, qui témoigne à nouveau du comportement versatile, imprévisible et surtout dangereux du régime nord-coréen ainsi que de la complexité des relations sino-nord-coréennes. Agacé par ce comportement, le gouvernement chinois a pris des mesures d'ordre politico-stratégique, qui ont directement touché Yanbian. Par exemple, Pékin a demandé à tous les agents nord-coréens, qui étaient autorisés à séjourner dans la préfecture pour pourchasser les réfugiés, de retourner en Corée du Nord<sup>88</sup>.

- 62 S'il est trop tôt pour analyser les conséquences de la relance du développement de Tumen, il est cependant clair que sa réussite dépendra, non seulement de la résolution de cette seconde crise nucléaire, mais aussi et surtout de la façon dont elle pourra résoudre les problèmes économiques actuels de Yanbian (manque de talents, difficile restructuration des entreprises d'Etat, insuffisance des investissements étrangers et faiblesse du commerce frontalier)<sup>89</sup>. Cette dernière tâche apparaît d'autant plus ardue que l'entrée récente de la Chine dans l'OMC risque de provoquer des difficultés supplémentaires dans l'économie de la préfecture, notamment dans l'agriculture — qui représente encore pour 16% du produit intérieur de Yanbian — et la restructuration des nombreuses entreprises d'Etat<sup>90</sup>. Enfin, le développement ne se fera pas sans un afflux important d'investissements étrangers, notamment sud-coréens.
- 63 Les conséquences de la relance du développement sur l'identité changeante des Chaoxianzu devront également être surveillées de près. En effet, le fait que la majorité des Coréens de Yanbian se sentent encore Chinois s'explique surtout par les multiples désillusions que nombre d'entre eux ont connues en Corée du Sud. En fait, le degré d'importance géopolitique de la minorité coréenne dépend surtout de l'influence émanant de la péninsule. En ce sens, par les réactions qu'elle provoquera au sein du gouvernement chinois et chez les Chaoxianzu, la révision de la loi sud-coréenne concernant les Coréens outre-mer sera sans aucun doute un point important dans les relations entre les deux pays et un test primordial dans la perspective d'une réunification coréenne. Même s'il est difficile de prévoir quels seront alors les nouveaux discours coréens sur la frontière et la minorité coréenne, il est fort probable que les influences de la Corée réunifiée sur Yanbian et la minorité coréenne seront à nouveau fortes.
- 64 Si on ne peut pas écarter l'hypothèse d'influences déstabilisatrices<sup>91</sup>, la réunification — et, bien sûr, avant elle, une ouverture nord-coréenne —, pourrait être en revanche très positive dans le domaine du développement économique, tant pour Yanbian que pour l'ensemble des Coréens de Chine. De par sa position frontalière, la préfecture de Yanbian pourrait alors devenir l'arrière-cour chinoise de la Corée et jouir ainsi de sa situation géographique en plein cœur de l'Asie du Nord-Est. Cependant, cette réussite dépendra aussi des perceptions stratégiques qu'aura alors de la péninsule le gouvernement central chinois, lesquelles continuent de guider sa politique envers Yanbian et la minorité coréenne.

---

## NOTES

1. Les autres préfectures autonomes se situent dans les régions ouest, sud-ouest et sud de la Chine, principalement dans les provinces du Yunnan, du Sichuan, du Guizhou et du Gansu et dans les cinq régions autonomes.

2. La République populaire de Chine compte environ 2 188 000 Coréens, dont 97% vivent dans les trois provinces du Nord-Est (Jilin : 61% ; Heilongjiang : 23% ; Liaoning : 12%). Dans le Jilin, outre la préfecture autonome de Yanbian, les Coréens possèdent aussi le district autonome de Changbai (16% de la population coréenne nationale) ainsi que 11 cantons,

dont 5 sont des cantons coréens-mandchous, et un bourg. Dans le Heilongjiang et le Liaoning, la minorité coréenne vit essentiellement dans des cantons (26) et des bourgs (10). Pour plus de précisions concernant la répartition de la minorité coréenne en Chine, cf. Zhu Zaixian, « Dui Zhongguo Chaoxianzu renkou fenbu yu tedian jiqi fazhan qushi de fenxi » (Analyse de la répartition de la population et des caractéristiques de la minorité coréenne de Chine ainsi que des tendances du développement), in *Chaoxianzu yanjiu luncong* (Série de recherches sur la minorité coréenne), vol. 5, édité par le Centre de recherche sur les nationalités de l'Université de Yanbian, Yanji, Yanbian daxue chubanshe, 2001, pp. 223-249.

3. Pour la qualifier, les spécialistes chinois des nationalités emploient les termes de *qianru minzu* (nationalité immigrée) et de *kuajing minzu* (nationalité transnationale). Entretiens, Yanji, mai 2001.

4. Au cours de notre visite à Yanbian en août 2002, soit un mois avant le début des festivités, de multiples slogans affichés vantaient la nécessité du développement économique. Pour plus de précision concernant l'anniversaire de Yanbian, cf. Zhao Yang, « 50<sup>th</sup> Anniversary of Founding of Yanbian's Korean Autonomous Prefecture », *China Radio International*, septembre 2002, <http://english.cri.com.cn/english/2002/sep/69718.htm>

5. Chaque mois de septembre est à Yanbian le mois de la propagande de l'union des nationalités (*minzu tuanjie xuanchuan yue*). L'organisation de cette dernière correspond toujours à la célébration de l'anniversaire de la naissance de Yanbian comme entité administrative autonome de minorités nationales. Xu Mingzhe, *Dangdai yanbian Chaoxianzu shehui fazhan duice fenxi* (Analyses et contre-mesures du développement de la société des Coréens de Yanbian aujourd'hui), Shenyang, Liaoning minzu chubanshe, 2001, p. 363.

6. Le *sanguan jiaoyu* est un mouvement d'éducation organisé par le gouvernement central et les autorités provinciales lorsque ceux-ci jugent que l'unité entre les nationalités est en danger, soit parce que des tensions entre Han et minorités apparaissent, soit parce que la ou les minorités s'écartent de certaines lignes directrices définies par les autorités. Ce type de campagne vise toujours les minorités nationales et est toujours conduite dans les zones de minorités (province, préfecture ou district). Comme son nom l'indique, le *sanguan jiaoyu* est l'enseignement des trois *guan* (que l'on peut traduire par idée, concept ou conception). Ces trois concepts sont *zhuguoguan* (*zhu* = résider, *guo* = pays, Chine ; ne pas oublier que les minorités nationales résident dans le pays, c'est à dire en Chine), *minzuguan* (ne pas oublier qu'elles sont des nationalités de Chine, Etat multinational et qu'elles bénéficient de certains privilèges sur les plans politique, économique et social), et *lishiguan* (*lishi* = histoire, ne pas oublier qu'historiquement elles font partie de la Chine et qu'elles ont participé à la fondation de cet Etat multinational). La définition exacte des trois concepts est un peu floue ; les rares chercheurs qui les évoquent sont très vagues et ne donnent pas de définitions précises. En somme, le *sanguan jiaoyu* est une campagne qui vise à transmettre aux minorités nationales que le pays, l'Etat, la Chine sont plus importants que leur nationalité et que, si cette dernière est respectée (du point de vue du centre), les minorités nationales ne doivent pas la placer au-dessus de l'Etat. Entretiens, Yanji, les 1er et 3 août 2002 ; Xu Mingzhe, *op. cit.*, 2001, pp. 384-385. La campagne *sanguanjiaoyu*, a été relancée au printemps 2003 à Yanbian. Sa mise en place serait préventive ; elle a un rapport direct avec la révision de la loi sud-coréenne sur les Coréens outre-mer qui interviendra d'ici la fin de l'année 2003.

7. *Yanbian chaoxianzu zizhizhou zhi* (Annales de la préfecture autonome des Coréens de Yanbian), Pékin, Zhonghua shuju, 1996, pp. 253-354 ; Bruno Lasker, *Les peuples de l'Asie en mouvement*, Paris, Payot, 1946, p. 100.
8. Il s'agit respectivement des traités d'Aïgoun et de Pékin. Signé le 16 mai 1858, le traité d'Aïgoun fixa la frontière entre la Chine et la Russie sur le fleuve Amour, mais laissa les territoires situés au sud de l'Amour et entre la rivière Oussouri et la mer sous une double juridiction sino-russe. Deux ans plus tard, le traité de Pékin transférait définitivement ces territoires à la Russie, faisant perdre à la Chine son accès à la mer.
9. Excepté les quelques Coréens catholiques qui furent les persécutions organisées par les autorités du royaume de Corée dans les années 1860 et 1870, la principale cause à cette émigration coréenne fut d'ordre économique.
10. Pour plus de précisions sur les influences russe et japonaise, Cf. notamment André Fabre, *Histoire de la Corée*, Paris, l'Asiathèque, 2000, 419 p.
11. Pour plus de détails concernant l'enjeu de l'immigration coréenne entre la Chine, la Corée et le Japon, se référer à Larisa V. Zabrovskaja, « Consequences of Korean Emigration to Jiandao », *Korea Journal*, printemps, 1993, pp. 69-77. Jiandao est l'ancien nom de l'actuelle préfecture de Yanbian.
12. *Zhonghua renmin gongheguo diming cidian*, (Dictionnaire des noms géographiques de la République populaire de Chine), volume du Jilin, Pékin, Shangwu yinshuguan, 1994, pp. 252-253.
13. Mao Yuanxin vivait à Harbin, dans la province du Heilongjiang. Il arriva à Yanbian en août 1967. Son arrivée coïncidait avec une radicalisation de la Révolution culturelle. C'est justement à partir de cette période que fut lancée une véritable politique d'assimilation contre la minorité coréenne de Yanbian. Mao Yuanxin n'est pas officiellement nommé à Yanbian ; il y arriva au moment où la loi martiale y fut déclarée et où tous les pouvoirs passèrent sous le contrôle de l'APL. Le contexte politique de la préfecture était alors chaotique des batailles rangées entre l'APL, différentes factions de gardes rouges et de membres de la minorité coréenne y avaient eu lieu. À son arrivée, Mao Yuanxin déclara que les groupes gauchistes n'étaient pas assez radicaux et proposa de s'attaquer plus activement à la minorité coréenne et à ses chefs ; il fonda un groupe appelé « groupe rouge » dont l'objectif était de « libérer Yanbian », définie comme un royaume au main de quelques leaders *chaoxianzu* locaux. Soutenu activement par l'APL, Mao Yuanxin et son groupe s'affirmèrent rapidement comme les leaders de la préfecture. La raison du séjour de Mao Yuanxin dans la préfecture autonome des Coréens de Yanbian est très floue. Spécialiste de cette période, Lee Jeanyong, avoue ne pas la connaître. Il est fort probable cependant que Mao Yuanxin soit venu sur l'ordre de son oncle, Mao Zedong. S'il demanda que l'on s'attaquât à la minorité coréenne, Mao Yuanxin s'acharna plus particulièrement sur Zhu Dehai, gouverneur de la préfecture depuis sa fondation. Très proche de Zhou Enlai, Zhu Dehai avait acquis beaucoup des pouvoirs durant les années 1950 et 1960. Il avait participé avec Zhou aux négociations concernant la délimitation de la frontière avec la Corée du Nord et était un élément important dans la définition de la politique extérieure de la RPC à l'égard de la Corée du Nord. Durant la Révolution culturelle, Zhu Dehai fut d'ailleurs accusé d'être un espion à la solde de ce pays. L'attaque dont il fut l'objet est sans aucun doute à rattacher avec l'état des relations sino-nord-coréennes qui s'envenimèrent justement à cette époque. Il se peut que Mao se soit méfié de Zhu Dehai et ait demandé à son neveu d'intervenir. Peut-être ne pouvait-il pas le faire directement à cause de Zhou Enlai qui soutenait Zhu Dehai. Pour des analyses détaillées de ces différentes périodes, cf. Bernard-Vincent Olivier, *The Implementation of China's Nationality*

- Policy in the Northeastern Provinces*, San Francisco, Mellen Research University Press, 1993, 283 pages ; Lee Jeanyong, « Integration to the Chinese Society : Korean minority in China during the Campaign Period (1957-1978) », *Journal of Asia Pacific Affairs*, vol. 3, 2001, pp. 1-26.
14. Xu Mingzhe, *op. cit.*, 2001, p. 364 ; *Yanbian chaoxianzu zizhizhou zhi*, *op. cit.*, 1996, p. 345.
15. Li Delong éd., *Jianshe mofan zizhizhou* (Etablir une préfecture modèle), Changchun, Jilin renmin chubanshe, 1991, p. 3.
16. Park Kyung-Ae, «China's Korean Policy and the Role of the Korean-Chinese in Inter-Korean Relations », *Korean Observer*, vol. XXII, n° 2, été 1991, pp. 207-228.
17. Pour des études détaillées concernant le projet Tumen et ses différents enjeux pour les autorités chinoises, cf. James Cotton, « China and Tumen River Cooperation : Jilin's Coastal Development Strategy », *Asian Survey*, vol. XXXVI, n° 11, novembre, 1996, pp. 1086-1099 ; Jean-Marc Blanchard, « The Heyday of Beijing's Participation in the Tumen River Area Development Program, 1990-1995 : a Political Explanation », *Journal of Contemporary China*, vol. 9, n° 24, 2000, pp. 271-290 ; Sébastien Colin, « Ambitieuse tentative de coopération en Asie du Nord-Est : la zone de développement économique du fleuve Tumen », *Hérodote*, n° 97, 2<sup>ème</sup> trimestre, 2000, pp. 88-106 ; Sébastien Colin, « Difficile émergence d'une coopération régionale en Asie du Nord-Est : progrès, problèmes et enjeux du programme Tumen », in Philippe Pelletier et Christian Taillard éd., *Asie orientale : intégration régionale*, (à paraître).
18. Entre 1980 et 1990, la valeur de la production industrielle de Yanbian est passée de 995 millions à 4,2 milliards de yuans, soit une progression moyenne annuelle de 9,92%. Cependant, cette forte croissance allant de pair avec le développement économique que connaissait alors le pays, les écarts de développement n'ont jamais été comblés. Sur la même période, le taux de croissance était en effet analogue à celui des croissances nationale et provinciale, mais largement inférieur à ceux des provinces côtières. Cui Jinshu, « Yanbian jingji fazhan de xiankuang wenti ji silu » (Situation et problèmes du développement économique de Yanbian et suggestions), *Yanbian daxue xuebao* (shehui kexue ban), vol. 33, n° 3, pp. 15-17.
19. Li Delong éd., *op. cit.*, 1991, p. 3.
20. Outi Luova, « The Use of Ethnicity in Local Economic Development : the Case of Koreans in Yanbian Korean Autonomous Prefecture, Jilin Province », *Provincial China*, n° 6, avril 1999, p. 23.
21. En 1979, des jumelages sont établies entre les localités chinoises et nord-coréennes de Hunchun et Saebyôl, Tumen et Onsong, Longjing et Hoeryông et Helong et Musan. En avril 1984, un jumelage est établie entre la préfecture autonome des Coréens de Yanbian et la municipalité nord-coréenne de Chôngjin. *Yanbian chaoxianzu zizhizhou zhi*, *op. cit.*, 1996, p. 501.
22. L'accord sino-nord-coréen concernant le laissez-passer frontalier (*bianjing jumin guojing tongxing zheng*) fut signé en 1955. Il permet aux populations frontalières d'aller visiter leur famille de l'autre côté de la frontière. Pour un résumé de cet accord, se référer à : *Yanbian chaoxianzu zizhizhou zhi*, *op. cit.*, 1996, pp. 545-547. Pour l'accord complet, cf. *Zhongchao liangguo bianjing jumin guojing tongxingzheng fang he guanli banfa* (Modalités d'allocation et de gestion du laissez-passer frontalier des résidents frontaliers de la République populaire de Chine et de la République populaire et démocratique de Corée), 6 juin 1955.
23. Lim Kûm-Suk, « Yônbyôn kwa josôn byôngyông jiyôkganûi gyôngje muyôk kyoryu hyôn hwangkwa jônmanng » (Situation et perspective des échanges commerciaux,

économiques et éducatifs entre les régions frontalières de Yanbian et de Corée du Nord), in Kim Kang-Il éd., *Jungguk josônjok sahwœûi munhwausu wa baljôn jônryak*, (Stratégie de développement et valeurs culturelles de la société des *Chaoxianzu* de Chine), Yanji, Yônbyôn inmin ch'ulbansa, 2001, pp. 377-378 (en coréen) ; *Yanbian tongji nianjian 2000*, (Annuaire statistique de Yanbian 2000), Yanji, Yanbian renmin chubanshe, 2001, p. 282.

24. Il s'agit des zones de Dunhua, Antu et Tumen, créées en août 1992 et de la zone de Yanji créée en mai 1995. Cf. Pu Chengxian, « Tumenjiang diqu kaifa yu yanbian jingji » (La zone de développement économique du fleuve Tumen et l'économie de Yanbian), in *Chaoxianzu yanjiu luncong*, op. cit., 2001, pp. 305-307.

25. Entretiens, Yanji et Changchun, 2001. On compte une quarantaine d'entreprises de Yanbian dans la zone de Rajin-Sonbong. Excepté le groupe *Xiantong* et la société commerciale *Longxing*, la plupart sont des petits commerces, des restaurants ou encore des agences de tourisme.

26. Xu Mingzhe, op. cit., 2001, p. 376.

27. À titre de comparaison, le montant des investissements directs étrangers effectués dans le Jilin durant l'année 2000 était d'environ 596 millions de dollars. *Jilin tongji nianjian 2001* (Annuaire statistique du Jilin 2001), Pékin, Zhongguo tongji chubanshe, 2001, p. 351.

28. Pu Chengxian, *Yanbian jingji xingshi fenxi yu yuce* (Analyses et prévisions de la situation économique de Yanbian), Yanji, Yanbian daxue chubanshe, 2001, pp. 80-85.

29. Outi Luova, op. cit., 1999, p. 24 et p. 31 ; entretiens, Yanji, juin 2001.

30. Pu Chengxian, op. cit., 2001, p. 85.

31. La valeur du commerce frontalier avec la Corée du Nord en 2000 atteignait à peine celle de 1989.

32. Les *minyinqiye* sont des entreprises privées qui regroupent, en général, des capitaux d'un ou de plusieurs individus, commerçants ou autres. En 2000, 20% du commerce entre Yanbian et la Russie et la quasi-totalité du commerce entre Yanbian et la Corée du Nord ont été assurés par ces *minyinqiye*. Pour ce qui est du commerce frontalier avec la Corée du Nord, la plupart des commerçants profite du laissez-passer frontalier en vigueur entre les deux pays pour se rendre sur les quelques marchés libres ouverts dans les arrondissements frontaliers nord-coréens. La préfecture de Yanbian possède un poste frontalier avec la Russie et sept autres avec la Corée du Nord qui sont respectivement : Changlingzi (Hunchun), Tumen, Shatuozi, Quanhe, Nanping, Changshenzhen (Guchengli), Sanhe et Kaishantun. (cf. carte). Entretiens et observations lors d'une visite à Yanbian, août 2002.

33. En 2000, la valeur du commerce sino-russe empruntant Heihe et Suifenhe atteignait respectivement 1,47 et 10,1 milliards de dollars et, à lui seul, le poste frontalier de Suifenhe a vu transiter 12,5% du commerce frontalier sino-russe. Situé au sud du Liaoning, le poste de Dandong accueille environ 60% du commerce sino-nord-coréen contre seulement 24% pour Yanbian, qui compte pourtant sept postes frontaliers avec la Corée du Nord.

34. Pour plus de détails concernant les problèmes du programme Tumen, cf. Sébastien Colin, op. cit., (à paraître).

35. Entre 1991 et 2000, dix milliards de yuans ont été investis par les autorités chinoises centrales et provinciales. Selon certaines sources, cette somme fut largement insuffisante pour mener à bien le développement de la préfecture. Entretiens, février et juin 2001.

36. James Cotton, op. cit., 1996, pp. 1096-1098 ; entretiens, Yanji, février 2001.

37. Pour des analyses détaillées concernant la formation de la double identité des *Chaoxianzu*, cf. : Choi Woo-Gill, « The Korean Minority in China : the Change of its



- Identity », *Development and Society*, vol. 30, n° 1, juin 2001, pp. 119-141 ; Park Han-Shik, « Political Culture and Ideology of the Korean Minority in China », *Korean Studies*, vol. 11, 1987, pp. 13-32 ; Bernard-Vincent Olivier, « Les fluctuations de l'identité des Coréens de Chine », in Yim Seong-Sook éd., *La Corée, le peuple et ses valeurs culturelles d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 2000, pp. 125-138.
38. Entretiens, Yanji, juin 2001.
39. D'après Outi Luova, les Coréens de Yanbian n'ont pas su s'adapter aux réformes pour trois raisons. Premièrement, ils étaient trop attachés à leur culture traditionnelle du riz et furent réticents à s'engager dans d'autres activités. Deuxièmement, fidèles à leur culture confucéenne, ils estimaient qu'il était disgracieux de s'engager dans le commerce. Enfin, après avoir grandement bénéficié du système socialiste, ils ne voulaient pas le quitter afin de ne pas s'exposer à l'intense et incertaine compétition du marché. Outi Luova, *op. cit.*, 1999, p. 19.
40. Shen Wangen, Tan Yujie, « Shilun yanbian chengzhen pinkun renkou de fenbu tezheng » (Essai concernant les caractéristiques de la distribution de la pauvreté urbaine à Yanbian), *Yanbian daxue xuebao* (shehui kexue ban), vol. 35, n° 1, mars, 2002, pp. 34-37 ; entretiens, juin 2001.
41. Pu Minzi, « Qiantan chaoxianzu renkou fazhan zhong de jige wenti » (Brève discussion de quelques problèmes relatifs au développement de la population de la nationalité coréenne), in *Chaoxianzu yanjiu luncong*, *op. cit.*, 2001, pp. 250-255.
42. Outi Luova, « Chinese Korean Labour Migration to South Korea : Changing Ethnic and National Identities », juin 2002, article disponible sur le site Internet : <http://www.iisg.nl/%7Eclara/clarawp.htm>
43. Outi Luova, *op. cit.*, 2002.
44. *Renmin Ribao*, 29 août 2002, édition en ligne (version anglaise) : cf. [http://english.peopledaily.com.cn/20020829/print20020829\\_102266.html](http://english.peopledaily.com.cn/20020829/print20020829_102266.html)
45. Entretiens, Yanji, juin 2001 ; Pu Minzi, *op. cit.*, 2001, pp. 250-255.
46. Pour une comparaison des chiffres, cf. : *White Paper on Human Rights in North Korea*, 2001, Korea Institute for National Unification, pp. 120-121.
47. Entretiens, Yanji, août 2002.
48. Environ 85 % des réfugiées nord-coréennes se seraient mariées avec des paysans chinois. Entretien, Yanji, août 2002.
49. Choi Woo-Gill, *op. cit.*, 2001, pp. 137-138. Entretiens, Séoul et Yanji, août 2002.
50. Xu Mingzhe, *op. cit.*, 2001, p. 371.
51. *ibid.*, 2001, p. 371.
52. En 2001, le pourcentage des cadres coréens était 3,9 points supérieurs au pourcentage de la population.
53. Wang Dongyang, Jin Guangshi, « Yanbian chaoxianzu renkou xiankuang ji renkou fazhan zhanlüe » (Situation actuelle de la population coréenne de Yanbian et stratégie de développement de la population), *Yanbian daxue xuebao* (shehui kexue ban), vol. 33, n° 1, février, 2000, pp. 76-79.
54. Outi Luova, *op. cit.*, 2002 ; Xu Mingzhe, *op. cit.*, 2001, pp. 378-379 ; Choi Woo-Gill, *op. cit.*, 2001, p. 139.
55. En 1996, seulement 60 % des jeunes Chinois coréens vivant dans les grandes villes parlaient le coréen. Choi Woo-Gill, *op. cit.*, 2001, p. 126.
56. Park Han-Shik, *op. cit.*, 1987, pp. 25-28 ; Choi Woo-Gill, *op. cit.*, 2001, p. 131.
57. Pour plus de précisions sur les désillusions des *Chaoxianzu* en Corée du Sud, cf. : Bernard-Vincent Olivier, *op. cit.*, 2000 ; Outi Luova, *op. cit.*, 2002.

58. Manduertu, *Zhongguo shaoshu minzu xianzhuang yu fazhan diaocha yanjiu congshu, Chaoxianzu juan, Longjing shi* (Séries de recherches et d'enquêtes sur la situation et le développement des minorités nationales de Chine, volume de la minorité coréenne, municipalité de Longjing), Pékin, Minzu chubanshe, 1999, p. 287.
59. En 1998, 70 % des Coréens de Chine considéraient la Chine comme leur pays. Choi Woo-Gill, *op. cit.*, 2001, p. 139.
60. Xu Mingzhe, *op. cit.*, 2001, p. 364 ; *Yanbian chaoxianzu zizhizhou zhi, op. cit.*, 1996, p. 345. Selon Liu Zanwen, cette situation est valable dans toutes les entités administratives autonomes coréennes du Nord-Est. Cf. Liu Zanwen, « *Zhongguo dongbei chaoxianzu zizhi difang minzu hemu de chengyin chutan* » (Début de recherche sur l'origine de l'harmonie entre les nationalités dans les zones autonomes des Coréens du Nord-Est de la Chine), *Heilongjiang minzu congkan*, n° 2, 2001, pp. 23-28.
61. Entretiens, Yanji, Changchun et Pékin, 2001.
62. Scott Snyder, « Focus on Stability Despite New Challenges », *Comparative connections*, vol. 1, juillet-septembre 1999. (Revue consultable en ligne : <http://www.csis.org>).
63. *ibid.*
64. Scott Snyder, « Navigating the Swiftly Shifting Currents », *Comparative Connections*, vol. 3, juillet-septembre 2001.
65. Scott Snyder, « Keeping the Eye on the (WTO) Prize While Containing Consular Crises », *Comparative Connections*, vol. 3, octobre-décembre 2001.
66. Pour une liste détaillée de ces faits divers, cf. Scott Snyder, « Transit, Traffic Control, and Telecoms : Crossing the « T's » in Sino-Korean Exchange », *Comparative Connections*, vol. 4, janvier-mars 2002.
67. Scott Snyder, « Beijing in the Driver's Seat ? China's Rising Influence on the Two Koreas », *Comparative Connections*, vol. 4, octobre-décembre 2002.
68. *Chosun Ilbo*, 10 et 28 janvier 2003, éditions en langue anglaise en ligne : <http://english.chosun.com>
69. Scott Snyder, *op. cit.*, vol. 4, janvier-mars 2002.
70. Entretiens, Pékin, août 2002.
71. *Chosun Ilbo* (éditions en ligne), 9 juin et 14 novembre 2002.
72. Si cette accusation est surtout un prétexte à l'arrestation, on ne peut pas nier le fait que certaines ONG tentent de convertir quelques âmes en échange de leur aide. Cette influence religieuse ne touche pas que les réfugiés nord-coréens, mais aussi certains Chaoxianzu, ce qui gêne le gouvernement central qui y voit un obstacle à son contrôle politique.
73. Scott Snyder, « Happy Tenth for PRC-ROK Relations ! Celebrate While You Can, Because Tough Times are Ahead », *Comparative Connections*, vol. 4, juillet-septembre 2002.
74. Entretiens, Séoul et Yanji, août 2002.
75. Scott Snyder, *op. cit.*, vol. 3, octobre-décembre 2001.
76. Entretien, Yanji, le 3 août 2002.
77. Parmi ces études, Cf. : Quan Guoquan, Yu tian, « Dui zhongguo chaoxianzu shengcun yu fazhan wenti de shiji sikao » (Réflexion sur les problèmes d'existence et de développement des Coréens de Chine), *Yanbian daxue xuebao (shehui kexue ban)*, vol. 32, n° 4, novembre, 1999, pp. 93-98 ; Piao Jinhai, Zheng Xinzhe, « Lüelun zhongguo chaoxianzu de aiguo zhuyi qingjie » (Bref point de vue du sentiment patriotique des Coréens de Chine), *Zhongyang minzu daxue xuebao*, n° 4, 2000, pp. 6-12 ; Liu Zanwen, *op. cit.*, 2001, pp. 23-28.

78. Excepté à Hunchun, quatorze autres *chukou jiagong qu* ont été respectivement créées à Dalian, Tianjin, Pékin, Tianzu, Yantai, Weihai, Kunshan, Suzhou, Shanghai, Songjiang, Hangzhou, Xiamen, Xinglin, Shenzhen, Guangzhou, Wuhan et Chengdu. Parmi ces 15 zones, seules celles de Hunchun, Wuhan et Chengdu ne se situent pas sur le littoral chinois. Pour plus de précisions concernant ces zones, se référer à : Tsukada Hiroyuki, « The Export Processing Zone : Its Current Situation and Prospects », *China Newsletter*, Jetro, vol. 6, n° 149, 2000, pp. 2-14.
79. Pu Chengxian, *op. cit.*, 2001, p. 75 ; Fang Min, « Guanyu Tumenjiang diqu kaifang kaifa gongzuo qingkuang de baogao » (Rapport concernant la situation et l'activité de l'ouverture et du développement de la zone du fleuve Tumen), 17 juillet 2002, (rapport non publié), p. 2. Fang Min est directeur du Bureau du développement de la zone du fleuve Tumen de la province du Jilin.
80. Entretiens, Yanji, février et juin 2001.
81. Entretiens, Yanji, février et juin 2001.
82. Cf. édition en ligne du *Renmin ribao*, 19 mars 2002 : [http://english.peopledaily.com.cn/200203/19/print20020319\\_92371.html](http://english.peopledaily.com.cn/200203/19/print20020319_92371.html) ; 6 août 2002 : [http://english.peopledaily.com.cn/200208/06/print20020806\\_100983.html](http://english.peopledaily.com.cn/200208/06/print20020806_100983.html)
83. Secrétariat Tumen, document en ligne : <http://www.tumenprogramme.org/tumen/news/YanjiInvestForum>
84. Scott Snyder, « Beijing at Center Stage or Upstaged By the Two Kims ? », *Comparative Connections*, vol. 2, avril-juin 2000.
85. Scott Snyder, « The Winds of Change : Fresh Air or Pollution ? », *Comparative Connections*, vol. 3, janvier-mars 2001.
86. Scott Snyder, « Navigating the Swiftly. Shifting Currents », *Comparative Connections*, vol.3, juillet-septembre 2001.
87. Scott Snyder, *op. cit.*, vol. 3, janvier-mars 2001.
88. Wang Jianmin, Mao Feng, " Zhongchao die dui die hupo qingbaowang", (La Chine et la Corée du Nord opposent leurs espions et suppriment leur réseau d'informations mutuel), *Yazhou zhoukan*, 27 janvier - 2 février, 2003, p. 4.
89. Piao Changjie, « Yanbian zai canyu xibu dakaifa zhanlüe zhong ying zhua hao de jige wenti » (Les quelques problèmes auxquels Yanbian devra faire face dans sa participation dans la stratégie du développement du grand Ouest), *Yanbian daxue xuebao* (shehui kexue ban), vol. 35, n° 2, juin, 2002, pp. 33-37.
90. Xuan Dongri, An Yuhua, « Zhongguo jiaru WTO dui yanbian jingji de yingxiang jiqi duice tantao » (L'influence de l'accession de la Chine à l'OMC sur l'économie de Yanbian, contre-mesures et discussions), *Yanbian daxue xuebao* (shehui kexue ban), vol. 33, n° 3, août, 2000, pp. 1-4 ; Long Yongtu, « The Tumen Region and the Impact of China's Accession to WTO », *Tumen update*, issue 5, mai, 2002, p. 4 et 5. Long Yongtu est vice-ministre du commerce extérieur et de la coopération économique et fut le chef de la délégation chinoise dans les négociations pour l'entrée de la Chine à l'OMC.
91. Celles-ci ne pourraient exister que si la réunification se passe violemment en provoquant la fuite de nombreux Coréens dans la préfecture de Yanbian et ailleurs en Chine. Dans le cas d'une réunification graduelle et pacifique, les facteurs de déstabilisation ne pourraient être liés qu'à une forte émigration des Coréens de Yanbian vers la Corée du Sud ou à des revendications politiques sud-coréennes. Or, hormis quelques discours isolés de groupuscule d'extrême-droite, il n'y a pas de revendications politiques sur Yanbian en Corée du Sud.